

L'INFO DU JOUR

# Les particules fines font tousser dans le métro et le RER

« LA POLLUTION NOUS TUE à petit feu, informez-vous. » Masques blancs sur les visages, une quarantaine de militants de la CFDT-Transport-Environnement ont distribué des milliers de tracts hier matin dans les gares RER parisiennes de Magenta (X<sup>e</sup>) et Haussmann (IX<sup>e</sup>). Objectif : dénoncer les niveaux de pollution auxquels sont exposés les 15 000 salariés des transports publics qui travaillent dans les réseaux ferroviaires souterrains du RER et du métro en région parisienne. Mais aussi le flou réglementaire sur le sujet.

## « Il faut dire qu'il y a un risque »

Monique Rabussier, déléguée CFDT Transport, en charge de la santé au travail

« Aujourd'hui, nous subissons chaque jour des heures durant un niveau de particules fines PM 10 bien supérieur à la norme journalière de 50 µg/m<sup>3</sup> d'air qui s'applique à l'air libre, déplore Patrick Rossi, de la CFDT du Transport urbain. Il faut que le gouvernement agisse. Sinon, on saisira le Conseil d'Etat. »

Les rares voyageurs qui s'arrêtent écoutent, concernés. « Il ne faut pas s'orienter vers un scandale du type amiante, confie Thomas, 25 ans. J'ai du mal à respirer dehors quand il y a un pic de pollution, alors j'imagine dans les tunnels... » Fabien, 32 ans, estime cependant que des efforts sont faits. « J'ai vu que des travaux de ventilation sont menés à Gare-du-Nord ou Château-Rouge », note-t-il.

« On pense aussi aux commerçants qui travaillent dans le métro et aux usagers, fait valoir Monique Rabussier, déléguée CFDT en charge de la santé au travail. Sans vouloir affoler la population, il faut dire et montrer qu'il y a un risque. »

ARLEN DUFFÉ

## Les quatre questions essentielles sur la qualité de l'air

### 1 L'air des gares souterraines est-il vraiment pollué ?

Il est très chargé en particules fines (produites par le freinage des rames, le frottement des roues sur les rails et les travaux de génie civil) qu'on retrouve à des niveaux « particulièrement élevés », selon un rapport de l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France de 2012. A la SNCF, qui exploite 28 gares souterraines dans la région, on reconnaît le phénomène sans donner de chiffres. La RATP publie chaque semaine ses mesures de polluants relevés dans trois stations. Ceux-ci varient fortement en fonction des moments de la journée.

### 2 Y a-t-il une réglementation sur l'air dans ces espaces ?

Et c'est là tout le problème. A l'air libre, la concentration en particules fines (PM 10) ne doit pas excéder les 50 µg/m<sup>3</sup> d'air plus de 35 jours par an. Mais aucune valeur limite d'exposition n'existe dans les réseaux ferroviaires souterrains. Seul le Code du travail stipule que les « poussières » ne doivent pas dépasser... 5 000 à 10 000 µg/m<sup>3</sup> sur une période de huit heures dans « les locaux à pollution spécifique ». Une étude sur la pollution dans les encintes ferroviaires souterraines, commandée en 2013 par les ministères du Travail et de la Santé, sera rendue cet été.

### 3 La pollution souterraine a-t-elle un impact sur la santé ?

Il est trop tôt pour être affirmatif. La RATP a fait mener deux études épidémiologiques par des organismes exté-



RER E, gare de Magenta, hier matin. Les militants de la CFDT Transport et Environnement, portant un masque, dénoncent la mauvaise qualité de l'air dans les transports ferroviaires souterrains. (LP/ID)

rieurs. La première, portant sur 2 000 agents de la RATP, « ne montre aucune prévalence de symptômes respiratoires et cardiovasculaires » sur ceux travaillant en souterrain.

La seconde, portant sur 70 000 agents et ex-agents, conclut que leur mortalité est moins élevée que celle des Franciliens. « Il n'est toutefois pas possible de conclure à l'absence de risque », souligne l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France qui estime qu'il faut travailler sur la spécificité des particules fines émises dans les souterrains ferroviaires et leur impact à la fois sur les usagers et sur les travailleurs selon leurs métiers.

### 4 La SNCF et la RATP agissent-elles dans leurs stations ?

D'abord en renforçant la ventilation des gares. La RATP consacre 90 M€ sur la période 2004-2016 pour de nouveaux équipements. A la SNCF, on souligne qu'à la gare de Magenta, « l'optimisation de la ventilation » menée l'an dernier a permis de réduire le niveau de particules. Un programme de nettoyage des systèmes d'aération des gares Haussmann et Magenta est en cours de financement. L'arrivée de rames neuves avec freinage électrique permet également de faire baisser le niveau de particules.

J.B.